

Et si on tournait la page ?

Compte Test - 2021-10-17 18:31:13 - Vu sur pharmacie.ma

Cette semaine, notre surprise fut grande quand un communiqué officiel a annoncé, le 14 octobre 2021, le retour de Khalid Aït Taleb, à peine quelques jours après la nomination de Nabila Rmili pour lui succéder à la tête du ministère de la Santé. Et même si les raisons annoncées nous ont laissés sur notre faim, le fait de nommer un ministre dédié exclusivement au ministère de la Santé et de la Protection sociale est tout de même plus réaliste qu'un ministre de la Santé cumulant son poste avec celui de maire de la plus grande ville du Maroc. Le communiqué du Cabinet Royal a indiqué que Khalid Aït Taleb a été nommé afin de poursuivre les chantiers ouverts du secteur de la santé, mais sa mission prioritaire reste «la poursuite de la gestion du volet sanitaire de la pandémie de la Covid-19 et le bon déroulement de la campagne nationale de vaccination». On ne peut pas nier que cette nomination a eu l'effet d'une douche froide chez un bon nombre de pharmaciens d'officine qui n'aspiraient qu'à tourner la page et repartir sur de nouvelles bases avec le successeur de Khalid Aït Taleb. Mais le destin en a voulu autrement ! On se pose aujourd'hui la question : les pharmaciens et leur tutelle vont-ils repartir sur de nouvelles bases et oublier les deux années de non-communication ? Durant cette période, le ministre de la Santé s'était plaint de ne pas avoir d'interlocuteurs représentatifs de la profession et les pharmaciens lui avaient reproché de les marginaliser. La logique voudrait que le ministre de la Santé et les officinaux fassent table rase du passé pour pouvoir envisager l'avenir avec davantage de sérénité. Cet objectif ne peut être atteint que si la tutelle et le Secrétariat général du gouvernement (SGG) usent des prérogatives qui leur sont conférées par la loi pour que les Conseils de l'Ordre des pharmaciens organisent d'urgence leurs élections. En faisant de la sorte, ils vont mettre fin à un blocage qui n'a que trop duré et permettront au ministre de la Santé d'avoir les interlocuteurs ordinaires qu'il ne cesse de réclamer, sachant qu'il a déjà des interlocuteurs syndicaux qui sont également habilités à négocier au nom de leurs adhérents. Ces représentations, qui doivent être légitimes et représentatives, devraient également apprendre à se concerter pour pouvoir parler le même langage et préserver leur crédibilité. On espère que le climat délétère qui prévalait entre les pharmaciens et leur tutelle cédera la place à une ère de dialogue responsable où les pharmaciens et leur ministère travailleront main dans la main. Faute de quoi, on finira par hypothéquer la mise à niveau de la pharmacie marocaine et son développement, l'optimisation du rôle du pharmacien d'officine dans le parcours de soins et le respect du cadre légal qui régit le secteur du médicament et de la pharmacie.